M. l'Orateur: Il est possible de répondre à des questions que le président accepte comme recevables. Or la question du député est irrecevable. (Applaudissements)

[Plus tard]

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, pour faire suite à la question de mon voisin, puis-je demander au solliciteur général s'il a fait, devant un comité, une déclaration à l'appui de celle de l'ancien solliciteur général au sujet de la radiation des dossiers criminels, et s'il ne s'agit pas là de la politique du gouvernement?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je me réjouis d'avoir l'occasion de tirer la chose au clair. Devant le comité chargé d'étudier les prévisions budgétaires du ministère, on a soulevé une question sur un bill inscrit au nom d'un député et traitant de la radiation des dossiers criminels. J'ai alors déclaré qu'aucun projet de loi ne serait présenté sous cette forme; je n'étais pas disposé à présenter ainsi la chose. Mais j'ai ajouté qu'il y avait d'autres façons d'aborder la question et j'ai parlé d'amnistie générale, de la radiation des dossiers criminels en cause ou de l'usage limité que l'on en ferait. J'ai précisé que, lors d'une prochaine séance du comité, j'aurais en main tous les renseignements voulus quant à la politique du gouvernement à ce sujet. Malheureusement, dans l'intervalle, certains députés—sans avoir vu les témoignages et procès-verbaux du comité, qui ne sont pas encore disponibles-ont tiré des conclusions hâtives et mal interprété ce qu'on a dit. Lorsque la déclaration sera faite, je serai très heureux d'en faire tenir copie à

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser. Le ministre peut-il nous dire s'il partage l'avis exprimé dans le mémoire adressé à l'ancien cabinet, dont il était membre, et dans lequel le solliciteur général d'alors a ainsi parlé de la question:

...hier j'ai apposé ma signature à un mémoire destiné à mes collègues du cabinet...

Il s'agissait d'un mémoire relatif à la radiation des dossiers criminels. Le solliciteur général d'alors a continué en déclarant qu'il espérait présenter une mesure d'initiative ministérielle...

M. l'Orateur: A l'ordre. Il me semble que le député et le ministre se lancent dans un débat, et j'estime que la discussion ne saurait se continuer davantage.

M. MacInnis: Une question supplémentaire au premier ministre, monsieur l'Orateur. Je voudrais lui demander si nous parlons toujours des imbéciles de jadis.

[M. Nielsen.]

Le très hon. M. Trudeau: Oui, en effet.

Une voix: Comment savez-vous où ils se trouvent?

M. MacInnis: Nous le savons.

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. C'est moi qui ai posé au solliciteur général une question au sujet de la radiation des dossiers criminels. Je l'ai posée au comité permanent de la justice et des questions juridiques. J'ai mentionné le bill parrainé par un membre du gouvernement, alors député de Welland, mais j'ai cité plus particulièrement le mémoire que le solliciteur général a déclaré avoir présenté au cabinet afin que celui-ci l'examine et y donne suite.

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, je ne sais pas de quelle question il s'agit mais, comme je l'ai signalé il y a quelques instants...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LES SUBVENTIONS FÉDÉRALES AUX PROVIN-CES OÙ LES MALADES PARTICIPENT AUX FRAIS DES PROGRAMMES SOCIAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, je pose ma question au premier ministre. Le gouvernement a-t-il l'intention de supprimer la discrimination au sujet des subventions fédérales aux provinces où les malades participent aux frais des divers programmes de sécurité sociale?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Je regrette, monsieur l'Orateur, je parlais au solliciteur général et je n'ai pas entendu la question.

M. Ritchie: Le gouvernement a-t-il l'intention de supprimer la discrimination au sujet des subventions fédérales aux provinces où les malades participent aux frais des divers programmes de sécurité sociale?

Le très hon. M. Trudeau: Je ne suis pas au courant de la discrimination dont parle le député, monsieur l'Orateur.

AIR CANADA

EDMONTON—LA RÉVISION DE L'HORAIRE D'HIVER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): En l'absence du ministre des Transports,